Avis de la Formation Spécialisée sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et le Programme Annuel de Prévention de la DRFIP Nord

Vous soumettez pour avis, aux représentants des personnels, lors de cette formation spécialisée du 17 octobre 2023, le DUERP et le PAP 2023 de la DRFiP Nord.

A titre liminaire, Solidaires Finances Publiques 59 souligne l'investissement des assistants de préventions dans la réalisation de ce document et la tenue des groupes de travail s'y rapportant qui sont toujours très chronophages.

Le calendrier :

L'élaboration du DUERP et du PAP s'avère comme chaque année particulièrement problématique et entraîne un calendrier à rallonge et une présentation tardive du PAP.

De ce fait, l'administration écarte de facto du PAP certains risques mentionnés dans le DUERP auxquels elle estime ne pas pouvoir répondre dans les délais.

La conséquence directe de ce desserrement est un manque d'ambition flagrant du PAP 2023.

À titre d'illustration, seul 19 % des lignes visant les risques les plus graves (côtés B) sont repris dans le PAP alors que ces risques touchent plus de 30 % des agents.

Solidaires Finances Publiques 59 réitère donc sa demande d'un resserrement du calendrier d'élaboration du DUERP qui permette une présentation du PAP avant l'été.

Solidaires Finances Publiques demande à ce que la formation DUERP soit obligatoire pour les chefs de service encadrants.

Les cotations :

La discussion entre l'administration et les représentants du personnel à l'occasion du groupe de travail DUERP concernant les cotations continue d'être biaisée par la décision dogmatique de la direction d'écarter les cotations A. Ainsi, aucune cotation A n'apparaît dans le DUERP et le PAP.

Solidaires Finances Publiques 59 s'étonne de la justification apportée par l'administration qui lie la gravité des risques à leur fréquence en considérant qu'une cotation plus importante de la gravité entraîne automatiquement une cotation moindre de la fréquence.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
Facebook : Solidairesfinancespubliques59

Cette décote des risques, ajoutée à la censure ou autocensure pratiquée en amont, a pour effet de minimiser la cotation des risques, à les sous-évaluer et, de fait, à y apporter une réponse inadaptée.

Solidaires Finances Publiques demande un examen pragmatique des risques, sans censure de leur cotation. Solidaires Finances Publiques demande à ce que les risques côtés B, les plus graves, soient repris intégralement dans le DUERP et dans le PAP.

Les risques psycho-sociaux :

Ces risques touchent près d'un tiers des agents.

Leur prise en charge dans le PAP demeure pour autant anecdotique puisqu'ils ne représentent que 8,5 % des lignes du PAP.

Ces taux traduisent les orientations choisies par la Direction qui décide des lignes reportées au PAP et des solutions qu'elle entend y apporter.

Solidaires Finances Publiques demande à ce que la proportion des risques psycho-sociaux présente dans le DUERP se retrouve dans le PAP et qu'aucune observation ne soit occultée, même celles concernant l'emploi.

Conclusion

Solidaires Finances Publiques 59 émet donc un avis défavorable sur ce DUERP/PAP.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
Facebook : Solidairesfinancespubliques59